

Devenir membre du Réseau Normand de l'Auto-réhabilitation Accompagnée - RéNo'Acc

janvier 2021

« Le Réseau Normand de l'Auto-réhabilitation accompagnée - RENO'ACC - réunit des professionnels accompagnant, ou souhaitant accompagner, des porteurs de projets dans leur projet d'auto-réhabilitation, dans une démarche éco-responsable.

Le RENO'ACC entend participer au changement d'échelle de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation par le biais d'échanges entre les acteurs de ce secteur et la co-construction de solutions concrètes pour le développement de leur activité ». (extrait de la charte réno'Acc)

L'auto-réhabilitation accompagnée revêt de nombreuses formes mais intègre toujours la participation d'une main d'oeuvre bénévole et non professionnelle sur un chantier, accompagnée par un professionnel du bâtiment. La pratique de l'ARA, telle qu'elle est conçue dans le Réno'Acc, est décrite dans la charte du réseau.

La Région Normandie intègre l'auto-réhabilitation accompagnée dans son dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements Chèque Eco Energie. L'appartenance au Réno'Acc est un pré-requis pour que le maître d'ouvrage bénéficie d'une aide financière de la Région Normandie pour les travaux réalisés en auto-réhabilitation accompagnée.

Pour intégrer le Réno'Acc, vous devez :

1- prendre connaissance des documents suivants :

- la [charte du réseau](#)
- les [conventions de chantier ARA](#)
- le [livret de l'ARA en Normandie](#)

2- remplir les questionnaires ci-dessous

- [auto-réhabilitation accompagnée - entreprises](#) (10 à 15 minutes)
- [auto-réhabilitation accompagnée – projet](#) (5 à 10 minutes)
- signer la charte du Réno'Acc et la renvoyer à reno.acc@arpenormandie.org

Les membres du réseau examineront les candidatures à chaque réunion (tous les 3 mois) et prendront contact avec vous si nécessaire. Toute candidature acceptée sera ajoutée à la liste des membres du RENO'ACC, consultable sur arpenormandie.org

contact :

Grégory Boulen – 07 69 98 47 19 - reno.acc@arpenormandie.org